Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 810

Nachruf: Mme Marie-Louise Preis

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eh ! bien, ces objections, il est inutile de les discuter ; ne s'appliquent-elles pas aussi à bon nombre d'hommes, il est vrai qu'elles ont un large fond de vérité, cependant elles souffrent toutes de nombreuses exceptions ! Justement, si la femme manque trop souvent d'objectivité, qu'elle tente de ruser avec la loi, que sa susceptibilité est très grande, ne trouvera-t-elle pas un excellent remède à ces faiblesses dans la Maçonnerie ? Petit à petit la femme se transformera ; cela dépendra en grande partie du doigté et de la fermeté de l'élément masculin de sa loge, et le travail des Ateliers ne sera que meilleur puisque la femme pourra y apporter une mentalité différente, nouvelle, une note moins froide, moins rigide ; et si ses interventions, au début, sont plus passionnées que logiques, ce sera une leçon avantageuse pour elle de voir son problème traité plus objectivement, plus rationnellement.

Sans doute, il faudra à messieurs les Frères beaucoup de patience, mais ainsi ils pourront acquérir celle-ci à bon compte. Certes les travaux entrepris avec les dames sont souvent plus délicats, et peut-être plus longs, car les *tractanda* risquent subitement d'être abandonnés par l'une d'elles pour glisser un mot, une anecdote au milieu des délibérations, et personne n'oserait dire mot (les Frères voudraient rester galants et attendraient la fin de l'histoire) et alors ?

Mais en somme, pourquoi discuter d'un fait accompli ? Les loges mixtes existent, et les ateliers uniquement masculins n'ont-ils pas tort de maintenir leur ostracisme ? Un jour ne risquent-ils pas de s'apercevoir que la femme a travaillé en dehors d'eux et — qui sait — contre eux ? Ce sera trop tard alors pour lui ouvrir le Temple, il ne restera plus qu'à faire chacun son *mea culpa !*

E.H.

Ce qu'en pensent M. Rappard et les Américains

Au moment où ces lignes paraîtront, la nouvelle ambassadrice des Etats-Unis à Berne, aura sans doute pris possesion de son poste. Nous espérons offrir prochainement à nos lecteurs un article de fond sur sa carrière. En attendant, nous publions ici une note parue le 6 juillet dans la New-York Herald Tribune *qui nous a été communiquée.*

La nomination de Frances-E. Willis, comme ambassadrice des Etats-Unis en Suisse, marque pour la première fois l'arrivée d'une femme à ce haut poste, par la voie régulière du Département d'Etat. Ce n'est que la troisième ambassadrice, avec poste complet qui ait été nommée. Miss Willis, qui a débuté comme professeur à Vassar College, a parcouru, au Département d'Etat une carrière d'une distinction exceptionnelle. Sa nomination est justifiée non seulement par son mérite personnel, mais parce qu'elle encouragera et stimulera les femmes qui se sont engagées dans la carrière.

Cependant, n'est-il pas paradoxal de nommer une femme ambassadeur en Suisse, le pays qui ne connaît pas le suffrage féminin ? Le professeur Rappard, grand spécialiste d'économie politique s'efforce d'expliquer comment il se fait qu'une démocratie aussi avancée n'ait pas adopté une réforme qui, aux Etats-Unis paraît éminemment sage. « La Suisse, dit-il, n'est pas un pays de régime aristocratique ou prolétarien, elle est gouvernée par la classe moyenne. Or, toute l'histoire et la géographie démontrent que la femme obtient les droits politiques dans le salon ou à l'établi, bien avant de les obtenir dans sa cuisine ».

A n'en pas douter, le Professeur Rappard a raison ; mais la cuisine, remarquons-le, est un endroit beaucoup moins isolé et écarté du monde qu'autrefois. Peut-être, un mouvement pour les droits politiques va-t-il s'épanouir en Suisse, peut-être l'exemple de Miss Willis sera-t-il un discret encouragement ? En tout cas nous sommes sûrs que son expérience et sa compétence éprouvée lui vaudront un accueil bienveillant.

DE-CI, DE-LA

A l'assemblée annuelle du Conseil national des femmes norvégiennes, une juriste, Mlle Julla Saethern, a été élue présidente.

*

Mrs Oveta Culp, secrétaire du ministère de la Santé et de l'Education (Etats-Unis) a choisi comme assistante personnelle, Mrs J.M. Spaulding, de Charleston, membre exécutif de l'Association nationale des femmes de couleur.

*

Miss Louise Pearce, bien connue dans les associations de femmes universitaires et qui a été co-auteur de la découverte de l'un des remèdes les plus efficaces pour combattre la maladie du sommeil, a été reçue par le Roi des Belges, Baudoin, qui lui a remis la somme de 500.000 fr., montant du prix institué par le Roi Léopold II, son aïeul, et les insignes d'Officier de l'ordre royal du Lion.

*

Le gouvernement belge se propose d'offrir un vitrail pour le siège de la FAO (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation). Il avait ouvert un concours de projets, le deuxième prix a été décerné à une femme, Mlle Herbeuval.

*

Le VIme congrès de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales s'est tenu à Stockholm, du 4 au 10 juillet. Treize cents femmes, représentant vingt pays y ont participé et ont été reçues par la Reine Louise au château de Drottnangholm.

*

Miss Catherine Clary a été nommée par le président Eisenhower trésorière-adjointe des Etats-Unis.

*

Les femmes syriennes ont obtenu, grâce à un décret de leur président M. Shishakli, tous les droits politiques.

Les jeunes filles des meilleures familles anglaises ne dédaignent pas une profession qui, dans nos pays d'Europe, n'est pas fort fort prisée, celle de valet d'écurie. N'oublions pas cependant qu'en Angleterre, le culte du cheval est si bien ancré dans les moeurs que tout ce qui le touche est honoré.

(d'après un article de P. von Roten dans le Walliser Bote*)*

*

Suisse

Sur l'invitation de la délégation hongroise fut projeté, le 23 mai à Bâle, un film remarquable sur la vie de Semmelweis, le célèbre gynécologue. On se souvient de la lutte et de la victoire de ce praticien sur la fièvre puerpérale qui fauchait, jusqu'au milieu du siècle dernier, tant de jeunes mères, et qui laissait tant d'enfants orphelins. Des films de cette valeur sont trop rares.

(Nous autres Femmes)

*

Un congrès s'occupant des bâtiments scolaires et de l'éducation en plein air s'est tenu en Suisse au début de septembre. Nous disons bien en Suisse, car il fut itinérant et circula de Bâle à Zurich, à Zug, à Leysin et à Genève, afin de visiter diverses installations, un peu partout.

*

Mme Louise Froidevaux, à Aigle, qui a déjà fonctionné à plusieurs reprises, a été nommée par le Tribunal cantonal greffière-substitut au tribunal du district d'Aigle, en remplacement de M. Alf. Moret, démissionnaire.

Mme Froidevaux travaille depuis un certain temps au Greffe du tribunal et est donc familiarisée avec les fonctions qui lui sont attribuées.

Nos félicitations !

*

Mlle Andrée Weitzel a été récemment nommée chef des services complémentaires féminins de l'armée.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Les armoires sont vides

Les armoires du vestiaire du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance sont vides. Au cours de l'hiver dernier et jusqu'à maintenant, ce sont des centaines de colis qui ont été remis ou envoyés dans le canton. Merci donc à toutes les personnes qui n'auraient plus l'emploi de vêtements, chaussures, pantoufles, etc., de les faire parvenir au Secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance, rue de Bourg 8, Lausanne.

Mme Marie-Louise Preis

Un deuil douloureux frappe notre journal. Mme Marie-Louise Preis qui, depuis tant d'années, signe dans nos colonnes maints comptes rendus de l'Union des femmes, commente les présentations de diplômes à l'Ecole d'études sociales, analyse les livres récemment parus, est brusquement décédée, le 25 septembre.

Elle avait encore sur sa table une pile de livres reçus par le journal, je m'en entretenais avec elle au téléphone, il y a quelques jours. Qui se serait douté que sa voix retentissait pour la dernière fois, cette voix toujours si amicale, s'informant de la santé des autres d'abord, alors qu'elle-même était déjà gravement touchée...

Le féminisme avait en elle un champion de la première heure. Elle avait fait partie du comité du suffrage il y a plusieurs décades. Elle était maintenant trop fatiguée pour pouvoir assister régulièrement aux séances, mais on avait continué de la convoquer parce qu'elle s'intéressait à l'effort inlassable qui se poursuit.

Nous revindrons sur sa carrière de journaliste plus à loisir, mais nous voulions dès aujourd'hui annoncer à nos lecteurs la perte sensible que nous faisons — une à une les équipières de Mlle Gourd disparaissent, hélas ! — et exprimer à sa fille la part que nous prenons à son chagrin.

Une femme préside la 8me Assemblée générale des Nations Unies

Comme un leitmotiv, les représentantes des sociétés féminines ont réclamé, soit à la commission du statut de la femme, soit dans les conférences réservées aux organisations non-gouvernementales, une juste répartition des hauts postes à l'ONU entre les deux sexes.

Les employées féminines, disaient les statistiques, étant nombreuses au bas de l'échelle hiérarchique, mais rares dans les places supérieures. Cette-fois-ci, il ne s'agit pas d'un poste régulier, mais d'une haute fonction tout de même : Mme Jijaya Lakmi Pandit a été appelée à présider l'Assemblée générale des Nations Unies pendant sa huitième session.

Il est vrai que Mme Pandit, la sœur du premier ministre de l'Inde, Nehru, a déjà fait ses preuves dans des charges diplomatiques importantes, elle a été ambassadrice de son pays à Moscou, elle a présidé la délégation de l'Inde de 1948 à 1952 aux assemblées des Nations Unies... il faudrait qu'ailleurs d'autres femmes puissent avoir l'occasion de faire leurs preuves, elles ne l'ont guère.

Néanmoins, on se félicite de cette nomination dont l'honneur rejaillit quand même sur le sexe féminin.

Les abonnés au „Mouvement Féministe", reçoivent „Femmes Suisses" d'office, sans aucun versement supplémentaire.

La Feuille d'Avis du district de Monthey *a eu l'heureuse idée de demander à quelques écrivains romands de dire ce qu'ils pensent du droit de vote féminin. Voici l'opinion de Samuel Chevalier.*

Non ! les femmes suisses ne voteront jamais

Parce que les hommes sont trop bêtes.

C'est vrai ça ! Je ne sais pas de sujet plus irritant, et rien n'est plus difficile que de défendre le point de vue selon lequel les femmes devraient voter. Difficile parce qu'on se heurte au vide.

Un mur de vide, je ne sais pas si vous vous représentez à quel point c'est agréable à combattre !

Quand on parle du monopole du blé, de l'interdiction des machines à sous ou de l'immortalité de l'âme, on rencontre des arguments. Là, rien.

On sent qu'on pourra dire tout ce qu'on voudra : ça ne pénètre pas. Parce que le Mossieu est là, en face, qui a dit une fois pour toutes : « Le vote ? C'est l'affaire des hommes, un point, c'est tout ».

Oh ! bien sûr, cette attitude de principe se pare d'arguments, de raisons, d'explications... Façade ! Du factice, comme les vitrines de guerre.

On vous dit : « Ça tuera la féminité ! » Comme si les femmes françaises qui votent étaient moins féminines que celles d'Appenzell, Rhodes Extérieures, qui ne votent pas.

On vous dit : « La place de la femme est à la maison ». A une époque où deux cent mille femmes travaillent hors de chez elles, en Suisse...

On vous répond : « Ça amènera de la bisbille dans les ménages ! » En un temps où le divorce fleurit partout et où la divergence de vues sur le plan politique est bien le seul argument qui n'ait jamais été avancé par une des parties en cause...

On a même le culot de répondre que les femmes n'y comprendront rien. Et les hommes, y comprennent-ils quelque chose ? Soyons sérieux.

On ajoute même : « Vous comprenez, les femmes sont intuitives. Tandis que nous, on est intelligent ! »

Farceurs...

Et si vous voyiez la tête de certains qui avancent cet argument ! C'est à crever de rire !

Ou de dépit.

Ça me rappelle un cas. Un jour que je donnais une conférence en faveur du suffrage féminin, un gamin de quelque vingt ans prit la parole et aligna posément tous les « arguments » ci-dessus. Avec une conviction formidable. Et le pasteur qui était à côté de moi, me souffla : « Ce gosse a été élevé par sa mère, veuve depuis une quinzaine d'années. Une femme qui a trimé, allez. Lui, il en est à son troisième apprentissage. Ça m'étonnerait qu'il finisse quelque chose... »

Mais lui, il votera. Symbole.

Trop bêtes, les hommes... ou trop malins.

Ça revient au même d'ailleurs. La malice n'est que digest d'intelligence.

Trop malins quand ils défendent leur petit égoïsme.

Parce que les hommes, savez-vous ce qu'ils défendent, en barrant aux femmes le chemin des urnes ? Je vais vous le dire. J'en ai assez causé, discuté et discutaillé dans les fonds de bistrots pour en savoir un petit bout.

Ils défendent leurs chères petites combines !

Regardez-les, ces quatre, tout chargés d'importance. Ils se causent à petits coups, en avançant la tête comme des conspirateurs. Ils pensent avec une intensité terrible.

Il y a de quoi, diable !

Il s'agit de savoir si c'est le Paul ou l'Augustin qui deviendra inspecteur du bétail ! Grave problème. Il y a ci, il y a ça. Il y a la Préfecture, il y a le Département.

— Et puis, le Conseiller, je me charge de lui en parler. Je le connais !

Silence, puis :

— Je le connais personnellement.

Ah ! mais...

Et il y en a dans tous les bistrots, de ces groupes-là. Et, à l'heure de la fermeture, tous ces gars rentreront chez eux, drapés dans leur civisme. Et lâcheront, énigmatiques, le grand mot « politique » qui impressionne leurs épouses !

Il en a des choses dans la tête, ce coquin d'Alfred !

... Leurs combines et leur prestige.

Parce que si les femmes venaient à s'en mêler, elles seraient bien obligées de voir à quel point sont dérisoires les préoccupations qui mettaient un pli au front de leurs hommes !

C'est important, le prestige, surtout quand on a si peu de moyens de le défendre...

Mais oui ! Pour moi, il n'y a pas à chercher plus loin. Le fond de l'affaire est là. Et ce genre de résistance, vous ne le briserez pas. Rien n'y peut, et surtout pas la raison.

Le cas de la France est typique : il lui a fallu une guerre pour y arriver. Une guerre, puis l'attitude résolue de gaillards qui, ayant momentanément tous les pouvoirs, ont dit : « Les femmes voteront ».

En 1939, le suffrage féminin aurait été, en France, écrasé.

En 1945, on a considéré qu'il allait de soi.

Parce qu'il s'était produit une de ces petites secousses qui, malgré tout, précipitent les gens hors de leur égoïsme.

Ces grands cataclysmes n'ont jamais lieu en Suisse. Il vaut mieux d'ailleurs ne pas les souhaiter.

Par conséquent, la femme suisse demeurera mineure.

Et quand les Hottentotes voteront, il restera au monde une femme incapable de comprendre la politique : la femme suisse.

Alors ,pour se consoler, elle cuira à l'électricité ! Parce que nous, pour le progrès... tonnerre !

Samuel Chevalier